

COMMUNIQUE DE PRESSE | Fédération des Industries Nautiques (FIN)

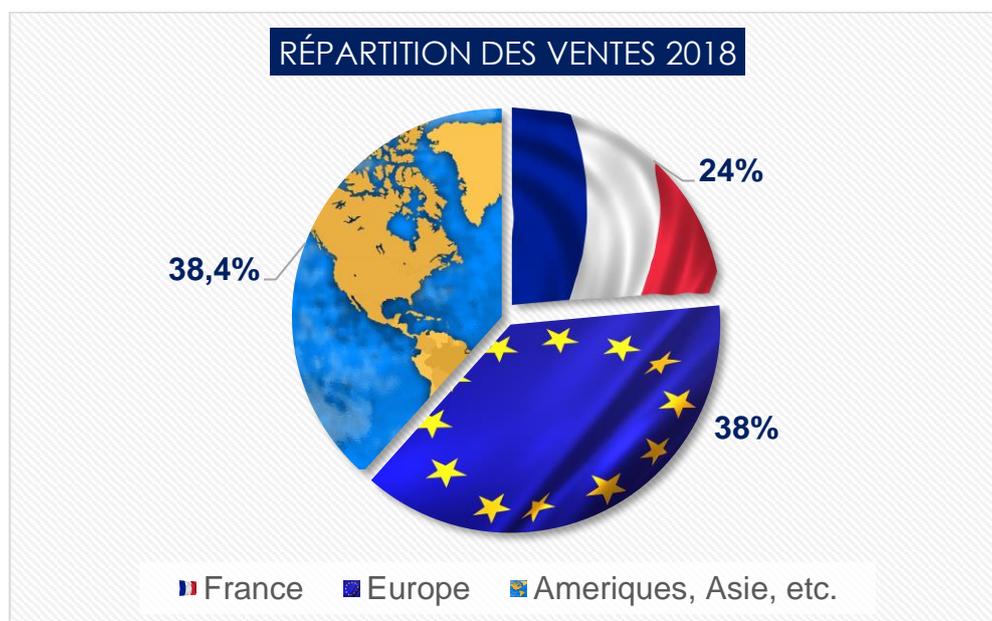
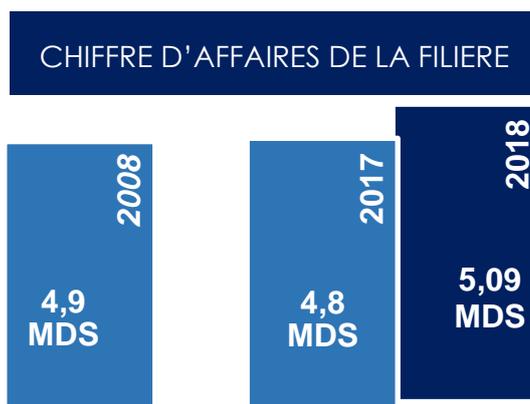
L'INDUSTRIE NAUTIQUE POURSUIT SA CROISSANCE ET DEPASSE DESORMAIS LES 5 MILLIARDS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Paris, le 05 septembre 2019, 12h00 |

La Fédération des Industries Nautiques (FIN) a présenté ce matin, à l'occasion de sa rentrée, les chiffres clés pour la saison 2018.

Affichant un taux de croissance de 5%, le chiffre d'affaires de l'industrie et des services nautiques a atteint, en 2018, 5,09 milliards d'euros. « Il s'agit de la meilleure performance depuis la crise de 2008. Cette progression provient principalement des exportations dont le taux a atteint, en 2018, 76.4% de la production. Cette dynamique devrait également se confirmer pour l'année 2019.

Incontestablement c'est une bonne nouvelle pour l'ensemble du secteur nautique, mais nous restons toutefois vigilants en raison des incertitudes qui pèsent sur le plan international » selon Yves Lyon-Caen, Président de la FIN.



LE SECTEUR NAUTIQUE PLACE L'EMPLOI AU CŒUR DE SA STRATÉGIE

En 2018, les effectifs des industries et services nautiques ont augmenté de 3,6% pour atteindre les 42 930 salariés (emplois directs). Cette progression s'est poursuivie en 2019 et devrait encore se

prolonger en 2020, selon une enquête de la Fédération des Industries Nautiques (FIN). 70% des entreprises interrogées souhaitent en effet recruter à court terme, pour trois motifs principaux : l'augmentation de la production, les départs en retraite (notamment dans le secteur de la construction) et le lancement de nouvelles activités. « Depuis deux ans, la création d'emploi dans l'industrie nautique se poursuit au rythme annuel d'environ un millier de postes, dont plus de la moitié en contrats à durée indéterminée. Aujourd'hui, les entreprises font face à une insuffisance de ressources humaines et cherchent de nouveaux moyens pour attirer des candidats qualifiés », rappelle-t-on à la FIN.

Pour aider à satisfaire les besoins de recrutement, la FIN a lancé plusieurs chantiers :

- La réforme de sa convention collective, notamment pour renforcer l'attractivité des métiers de la branche.
- La réforme de ses formations pour être au plus près des attentes des entreprises et la création d'une formation initiale construction nautique.
- L'adaptation des 12 CQP (certificats de qualification professionnelle) de la branche aux besoins des entreprises et une nouvelle dynamique autour des différents « Campus du nautisme ».

« Les études que nous menons actuellement dans les régions montrent que le secteur est porteur de 140 000 emplois directs et indirects. Réformer notre convention collective, moderniser nos formations, donner de l'attractivité à nos métiers et aussi, mieux faire savoir que des débouchés sont possibles au sein de nos entreprises, mobilisent notre énergie », rappelle Yves Lyon-Caen, Président de la FIN.

CONTACT PRESSE

Olivia Horvath
Responsable relations média et
internationales

olivia.horvath@fin.fr

+33 06 61 42 02 74

NOUVEAU : ESPACE PRESSE FIN

Retrouvez les derniers communiqués de la FIN et d'autres ressources dans notre espace presse :

<https://www.fin.fr/presse>

Accréditez-vous pour avoir accès à notre base documentaire réservée à nos adhérents et partenaires.